



**Saint-Cyrille  
de-Wendover**

Deux cantons, une fierté

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

## **AVIS PUBLIC**

---

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 21 MAI 2024 À 18h30 PROJET DE RÈGLEMENT 437-45**

---

#### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 437-45**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 437-45, qui consiste à modifier le Règlement de zonage numéro 437 de manière que :

1. L'annexe I du règlement de zonage « Plan de zonage (urbain) » est modifiée par l'agrandissement de la zone R-31 à même la zone P-6, soit en y incluant la totalité du lot 6 382 578, ainsi que la totalité des lots projetés 6 632 448 et 6 632 449. Le tout tel que présenté à l'annexe A du présent règlement, ainsi qu'au « Plan de cadastre » de l'arpenteur-géomètre de M. Martin Paradis portant la minute 23308 tel que présenté à l'annexe B du présent règlement.

De prolonger la limite de la zone P-6 et R-31 de part et d'autre du prolongement de la ligne de lot nord-est du lot 6 632 449 jusqu'au centre de l'emprise de rue et jusqu'au centre de l'emprise de la voie ferroviaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le 21 mai 2024 à 18h30, dans la salle municipale du 4055 rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement 437-45, les caractéristiques du projet, les conditions applicables à celui-ci, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'illustration des zones visées par ces projets de résolutions peut être consultée au bureau de la Division de l'urbanisme, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement 437-45 peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Saint-Cyrille-de-Wendover  
Ce 7 mai 2024

  
**Louise Siska**  
Directrice générale Secrétaire -trésorière